

Appel à candidatures Internes / Externes

Un(e) Responsable centre de la photographie

Poste à pourvoir au 1er/01/2025

Le Centre de la photographie de Bergerac est un nouvel équipement culturel, qui répond à une politique volontariste et dynamique dans la continuité de l'ouverture, à l'été 2023, du pôle patrimonial et culturel Dordonha.

Son ouverture est prévue à l'été 2025.

Le Centre de la photographie de Bergerac est une structure gérée en régie directe municipale. Rattaché à la Direction générale adjointe de la Vie de la Cité, il est intégré au service patrimoine et musées de la Ville de Bergerac qui gère le Musée du Tabac (Musée de France), le Pôle patrimonial et culturel Dordonha qui, lui, héberge le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP), le musée Costi (dédié à l'artiste sculpteur Constantin Papachristopoulos), un espace d'exposition temporaire, une salle de médiation culturelle et un amphithéâtre. Le Service Patrimoine et Musées est aussi en charge de l'animation du label Ville d'Art et d'Histoire attribué à la Ville de Bergerac depuis 2014, ainsi que de la gestion des archives.

Le responsable assurera principalement la direction artistique du Centre et assurera des tâches d'administration de l'établissement, conjointement avec l'équipe du Service Patrimoine et Musées.

Le responsable travaillera avec les équipes de la Ville et en concertation avec les élus, porteurs du projet de Centre de la photographie.

Missions du poste :

La personne en charge de la direction artistique devra mettre en œuvre le projet artistique et culturel de ce nouvel équipement en assurant des missions de diffusion et de promotion de la photographie contemporaine (conception et organisation d'expositions) ; de soutien à la création artistique (organisation de résidences d'artistes) et de médiation en développant des actions en faveur de l'éducation à l'image.

Les principales missions sont les suivantes :

- finaliser l'organisation de l'exposition inaugurale (été 2025) ;
- mettre en œuvre et adapter le projet artistique et culturel prédéfini, en tenant compte des droits culturels des personnes et des nouveaux modes de relation entre les artistes, les œuvres et les populations et considérant les deux associations résidentes de l'équipement dont l'objet social est étroitement lié à la photographie (le Photo-Club et l'association Patrimoine photographique en Bergeracois) ;
- contribuer à la bonne gestion administrative de l'équipement ;
- assurer des recherches de financements par projets artistiques (expositions et/ou résidences), par activités de médiation auprès des publics, etc.
- mettre en œuvre une programmation artistique (diffusion et résidence) dynamique et cohérente avec les enjeux territoriaux ;
- mettre en œuvre une politique de développement des publics ;
- concevoir, avec la personne en charge de la médiation culturelle du Centre, des stratégies d'accueil, de médiation et d'éducation artistique et culturelle en lien avec la programmation, à destination des publics les plus larges ;
- mettre en place des actions de médiation (organisation d'événements, calendrier prévisionnel) et concevoir, en collaboration avec la personne en charge de la médiation, les activités pour les publics tout en s'assurant de la bonne synergie culturelle à l'échelle locale ;
- animer des temps de médiation pour tous les publics ;
- créer et développer des actions de partenariat et de rayonnement au niveau territorial, national voire international avec des acteurs culturels et institutionnels (centres d'art,

musées, établissement publics, institutions en charges de collections publiques, divers partenaires du champ de la culture etc.) pour élaborer des projets de co-construction et/ou de co-production ;

- inscrire, à moyen terme, le Centre dans des réseaux artistiques (locaux, nationaux, voire internationaux) dédiés à la photographie et à l'art contemporain ;
- collaborer à la définition d'une stratégie de communication pour le centre d'art (charte graphique, support numérique, etc.) ;
- assurer la gestion du site ;
- accompagner des artistes en résidence (notamment suivi des conventions de partenariats et des contrats avec les artistes) ;
- encadrer et coordonner une équipe dédiée (médiation et accueil) ;
- participer à l'accueil du public et à la médiation.

Compétences requises :

Savoir

- Formation et/ou parcours professionnel dans le champ des arts visuels et de l'art contemporain,
- Excellente connaissance de la photographie contemporaine et de ses réseaux d'acteurs,
- Bonne connaissance de l'écosystème de la création artistique,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et du secteur associatif,
- Connaissances des dispositifs de financements publics,
- Connaissance des règles de conservation préventive, notamment de photographies.

Savoir-faire

- Expérience souhaitée de gestion de projets culturels,
- Expérience souhaitée de direction d'une institution d'art contemporain,
- Capacité à innover et à développer une vision culturelle et institutionnelle ambitieuse,
- Pratique professionnelle de l'anglais.

Savoir-être

- Sensibilité forte aux enjeux des droits culturels, de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle,
- Sens de l'intérêt général, esprit d'ouverture et de partage, grande capacité d'écoute et de dialogue avec des interlocuteurs variés,
- Sens développé de l'initiative,
- Grande capacité organisationnelle,
- Sens des relations publiques et partenariales,
- Goût pour la photographie et pour l'art contemporain en général,
- Disponibilité,
- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Capacité au travail en autonomie comme en équipe,
- Rigueur et précision,
- Discrétion / devoir de réserve.

Contraintes d'exercice :

- Travail isolé,
- Travail en soirée et week-end,
- Port de charges.

Conditions de recrutement :

- Agent de la fonction publique de catégorie A ou B,
- Être titulaire d'un diplôme de formation supérieure dans le champ des arts visuels et/ou de l'art contemporain
- Expérience similaire souhaitée

Candidature (lettre de motivation + CV) à adresser :

- soit par courrier à Monsieur le Maire de BERGERAC - Service des Ressources Humaines - 19, rue Neuve d'Argenson, BP 826 - 24108 BERGERAC Cedex
- soit par mail drh@bergerac.fr

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : le 2 août 2024.

Contact : Rachida FRIOUA, responsable du service des Ressources Humaines,
05.53.74.67.95, rfrioua@bergerac.fr